Communiqué de Presse

20 janvier 2020

Développer l'Agriculture sur le territoire de Provence Verdon

Signature d'une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Provence Verdon et la Chambre d'Agriculture du Var

Mardi 4 février à 14h30 à la Communauté de Communes Provence Verdon à Varages (avenue de la Foux)

Bernard DE BOISGELIN, président de la Communauté de Communes Provence Verdon et Fabienne JOLY, présidente de la Chambre d'Agriculture du Var, unis par une volonté commune de conforter et développer l'agriculture intercommunale, ont décidé de prolonger leur partenariat en signant une nouvelle convention pour 2020. Cette signature s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de partenariat lancée en 2017 pour une durée de 4 ans.

OBJECTIFS DU PARTENARIAT

Soutenir les filières agricoles et favoriser le renouvellement des générations sur Provence Verdon

En 2017, la Communauté de Communes Provence Verdon et la Chambre d'Agriculture du Var ont signé **une convention cadre de partenariat de 4 ans** (2017 – 2020) qui fixe leurs ambitions et objectifs agricoles pour le territoire. Cette convention cadre se décline chaque année sous la forme d'une **convention particulière** définissant le programme de travail partenarial annuel.

En 2020, la Communauté de Communes Provence Verdon et la Chambre d'Agriculture du Var ont défini **un programme de soutien au développement des filières agricoles et au renouvellement des générations** afin de **soutenir le dynamisme agricole du territoire.**

CONTENU DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Axe 1 : Assurer le renouvellement des générations en agriculture et faciliter l'installation sur le territoire

En 2014, 2015 et 2019, la Chambre d'agriculture du Var a conduit un important travail d'**inventaire des projets de transmission** des exploitants de 55 ans.
Pour assurer un renouvellement des générations et pérenniser l'activité agricole sur le territoire, la Communauté de Communes Provence Verdon et la Chambre d'Agriculture du Var mettent en place en 2020 plusieurs actions :

- **mutualiser les informations sur les projets** : du site d'abattage de St Maximin, d'extension de l'irrigation, d'extension de l'Aire AOP Coteaux Varois.

- **poursuivre la mise en relation des cédants et des repreneurs potentiels.**

- **organiser des cercles d'échange entre pairs autour de thématiques comme la transmission, le risque inondation ou l'environnement** pour favoriser les discussions. **Des experts seront conviés** à ces rencontres pour apporter toutes les informations utiles sur la thématique retenue.

- **participer au projet « Ambition Installation » :** il s'agit de réitérer la dynamique de 2019 en s'appuyant sur l'Etablissement Agricole formateur de futurs exploitants et permettre à de futurs exploitants en cours de formation d'anticiper leur installation en créant les conditions facilitant leur insertion dans le milieu professionnel et la réussite de leur projet. Ce projet est décliné en deux actions : participation à titre de partenaire au « tronc commun » du programme départemental « Ambition Installation » et la déclinaison territoriale du programme avec des actions ciblées en faveur de l'installation de porteurs de projet sur le territoire.

Axe 2 : Soutenir les filières agricoles du territoire dans leur projet de développement de circuits courts

L'action vise à soutenir des dynamiques de filières sur le territoire pour en assurer la pérennité. Elle aura pour objectif d'accompagner les producteurs du territoire dans leurs circuits de commercialisation et de diversification par le biais de formation, dont les thématiques seront choisies en fonction des besoins de la profession : réglementation, étude de marché, transformation des produits, mise en place d'évènements ou d'activité agritouristique…

Axe 3 : Participer au Plan départemental de Conquête et Reconquête Agricoles

Le Plan de Conquête et Reconquête Agricoles est un plan d'action départemental, pilote et innovant, porté par la Chambre d'Agriculture du Var et les services de l'Etat, en partenariat étroit avec la profession agricole et les collectivités. Sa déclinaison territoriale aura pour particularité de connaître les dynamiques des filières et de les intégrer dans les projets agricoles et de lancer une politique volontariste de lutte contre le foncier en friche.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR

Un partenaire expert en Agriculture auprès des Collectivités.

L'Agriculture est au cœur de nombreux enjeux et de grandes ambitions qui supposent une connaissance et une expertise spécifiques. La Chambre d'agriculture du Var, expert reconnu des problématiques agricoles dans toutes leurs composantes, s'est positionnée comme **le partenaire expert au service des collectivités** et des territoires. A l'écoute, elle conseille et accompagne les collectivités dans leurs projets immédiats ou futurs, dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique local et de l'agro-écologie.

L'INTERCOMMUNALITE PROVENCE VERDON

Un acteur engagé et volontaire

L'agriculture sur Provence Verdon détient une place importante. Elle structure les paysages et apporte une identité rurale appréciée par ses habitants et ses touristes. **L'activité agricole est un pan important de l'économie locale** puisqu'elle représente 7.5% de l'emploi contre 3% dans la moyenne française.
En 2010, le recensement agricole comptabilisait près de **400 exploitations sur le territoire qui occupaient environ 10 700 hectares de surface agricole utile**. Surface relativement importante car elle représente **17% de l'ensemble de la surface agricole utile du département du Var.**

La Communauté de communes Provence Verdon considère **l'agriculture comme un enjeu majeur de son développement économique**. C'est pour cela que depuis des années elle est engagée dans un programme d'actions en matière agricole : préservation des terres agricoles (conventions SAFER), investissement dans l'hydraulique agricole, actions sur la transmission des exploitations, actions en faveur de l'élevage et notamment du pastoralisme, accompagnement au développement de nouvelles filières (chanvre, PPAM).

Contacts Presse

Chambre Départementale d'Agriculture du Var
Camille BERANGER, Service Communication
Tél. : 04 94 12 32 82 - Port. : 06 11 57 75 16
camille.beranger@var.chambagri.fr

Emmanuelle LAN, Service Aménagement
Tél. : 04 94 50 54 77
emmanuelle.lan@var.chambagri.fr

www.chambre-agriculture83.fr

Communauté de Communes Provence Verdon
Laëtitia VILAIN, Chargée de projet et de communication
Tél. : 04 94 86 23 24

www.provenceverdon.fr